

# JOURNAL La Plateforme

Volume 37, Édition no. 10, Décembre 2024

## LE BUDGET 2025

PAGE 3 À 7



Crédit photo : Scott Simard

### ADOPTÉ AU CONSEIL...

Consultez les procès-verbaux sur notre site Internet dans la section *Publication/Procès-verbaux*

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril et 5 mai 2025.  
Les réunions débutent à 18 h 30 et se déroulent au Pavillon de la Montagne au 213, rue du Quai.

# COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMITÉ FINANCES ET ADMINISTRATION

BLACKBURN, Michel (conseiller)  
EMOND, Eric (directeur général)  
RIVERIN, Claude (maire)

## COMITÉ RESP. DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

EMOND, Eric (directeur général)  
TREMBLAY, Gilles (conseiller)

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE

LECOURS, Suzan (conseillère)  
COMPARTINO-CAMPAGNA, Marylène (Inspectrice municipale en bâtiment et environnement)  
VOYER, Étienne (conseiller)

## COMITÉ DES ROUTES ET CHEMINS INCLUANT LE DÉNEIGEMENT

LAROUCHE, Eric (conseiller)  
TREMBLAY, Gilles (conseiller)

## COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN

BONDU, Marco (directeur de la SD)  
EMOND, Eric (directeur général)  
LIMOGES, Kim (conseillère)  
VOYER, Étienne (conseiller)

## COMITÉ VIE COMMUNAUTAIRE, VIE SOCIALE, SPORTS, LOISIRS ET FAMILLE

LIMOGES, Kim (conseillère)  
TREMBLAY, Gilles (conseiller)  
VOYER, Étienne (conseiller)

## COMITÉ DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

EMOND, Eric (directeur général)  
LAROUCHE, Eric (conseiller)  
RIVERIN, Claude (maire)

## COMITÉ DES MESURES D'URGENCE

EMOND, Eric (directeur général)  
LECOURS, Suzan (conseillère)  
RIVERIN, Claude (maire)

## COMITÉ DU SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

EMOND, Eric (directeur général)  
LECOURS, Suzan (conseillère)  
RIVERIN, Claude (maire)

# DOSSIERS MAJEURS

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

BONDU, Marco (directeur de la SD)  
TREMBLAY, Gilles (conseiller délégué au CA de la SD par la municipalité)

## AINÉS

LECOURS, Suzan (conseillère)

## BIBLIOTHÈQUE

LECOURS, Suzan (conseillère)

## ÉCOLE PRIMAIRE

VOYER, Étienne (conseiller)

## SÉCURITÉ CIVILE

LECOURS, Suzan (conseillère)

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LIMOGES, Kim (conseillère)  
RIVERIN, Claude (maire)

## PÊCHE BLANCHE

LIMOGES, Kim (conseillère)  
TREMBLAY, Gilles (conseiller)  
VOYER, Étienne (conseiller)

## INTERNET

TREMBLAY, Gilles (conseiller)

# NOUS CONTACTER

## HEURES D'OUVERTURE

### DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Vendredi 8 h à 11 h 45

126, rue de la Descente-des-Femmes  
Sainte-Rose-du-Nord (Québec) G0V 1T0  
[admin@ste-rosedunord.qc.ca](mailto:admin@ste-rosedunord.qc.ca) | [ste-rosedunord.qc.ca](http://ste-rosedunord.qc.ca)  
T 418 675.2250

## SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

- **Eric Emond, poste 2602**  
Directeur général et secrétaire-trésorier
- **Nancy Tremblay, poste 2600**  
Technicienne comptable
- **Émilie Sicotte et Marylène Compartino-Campagna, poste 2601**  
Inspectrices municipales en bâtiment et environnement
- **Elisabeth Gravel, poste 2603**  
Coordonnatrice de la bibliothèque
- **Marco Bondu, poste 2607**  
Directeur de la Société de développement

## SERVICES AUX CITOYENS

### ADOPTION DU BUDGET 2025

Par Claude Riverin maire de Sainte-Rose-du-Nord

Le conseil municipal de Sainte-Rose-du-Nord a adopté dernièrement son budget pour 2025. Plusieurs faits saillants de l'année 2024, tant positifs que négatifs, ont influencé les choix du conseil dans la préparation du budget.

Comme toutes les municipalités, Sainte-Rose-du-Nord est confrontée encore cette année à une hausse des coûts. Les dépenses augmentent dans plusieurs domaines, ce qui met une pression quand même importante sur les décisions lorsque vient le temps de préparer le budget.

Par ailleurs, les efforts des membres du conseil municipal, doublés d'un travail exceptionnel du directeur général et de notre comptable, ont permis de contrer plusieurs des augmentations de coûts lors de la dernière année et ainsi de fort probablement atteindre nos objectifs de 2024. Le choix, l'an dernier, de devancer les paiements de taxes tout en les maintenant répartis sur quatre versements, a permis de réduire de façon importante nos frais d'intérêt. De plus, comme mentionné lors du budget de l'an dernier, nous avons été en mesure de rembourser des prêts, ce qui a contribué à la réduction de nos coûts d'intérêt.

En contrepartie, il y a tout de même des hausses sur lesquelles nous avons peu de pouvoir.

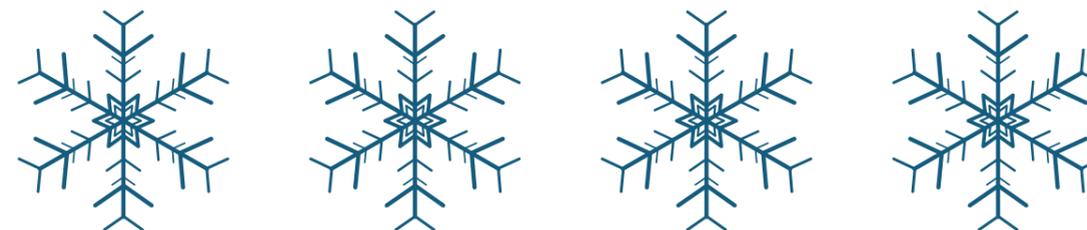
Tout d'abord, il ne faut pas oublier que 2025 est une année électorale, nous devons donc prévoir un budget pour la tenue des élections et ainsi éviter la situation dans laquelle le nouveau conseil s'était retrouvé lors de l'élection précédente.

Les principaux autres postes budgétaires ayant un impact à la hausse sur le budget de 2025 sont :

- les services informatiques, une hausse de plus de 30%;
- les assurances, des hausses variant entre 14 et 78%;
- les services de sécurité & incendie, augmentation de 18%;
- les services d'aménagement, urbanisme et zonage, plus de 97% au niveau des coûts. Nous sommes en rattrapage de l'année dernière, période où nous n'avions personne en poste;
- le centre communautaire et la bibliothèque, 31%, afin d'améliorer le service;
- les intérêts sur les prêts qui, malgré une baisse de près de 28% des intérêts à court terme, en raison de ce que j'ai mentionné plus haut, les intérêts à long terme augmentent de 108% en raison du début du remboursement de l'emprunt pour le terrain servant au traitement des eaux usées.

En conséquence l'ensemble des charges augmente pour 2025, de 6,11% pour se situer à 1 704 789,40\$.

Enfin, en ce qui concerne les revenus, nous nous voyons, pour être en mesure de déposer un budget équilibré, d'augmenter le taux de taxe sur les immeubles de 3% pour un rôle d'évaluation au 18 novembre 2024 de 77 233 700\$ faisant passer celui-ci de 1,32\$ du 100\$ à 1,36\$ du 100\$ à compter du 1er janvier 2025.



**BUDGET 2025 DE SAINTE-ROSE-DU-NORD**

**REVENUS**

	Budget 2025	%	Budget 2024	%
<b>TAXES</b>				
Taxes foncières	1 054 199.45 \$		1 005 995.58 \$	
Taxes de services	259 866.55 \$		239 394.10 \$	
	<b>1 314 066.00 \$</b>	<b>77.08%</b>	<b>1 245 389.68 \$</b>	<b>77.52%</b>
<b>COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES</b>				
École primaire	19 915.00 \$		13 600.00 \$	
Compensation terres publiques	15 567.00 \$		17 567.00 \$	
Tenant lieu de taxes foncières	1 430.00 \$		1 400.00 \$	
	<b>36 912.00 \$</b>	<b>2.17%</b>	<b>32 567.00 \$</b>	<b>2.03%</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>				
Transport	84 570.00 \$		78 000.00 \$	
Loisirs et culture	6 000.00 \$			
Autres	38 010.40 \$		19 124.00 \$	
	<b>128 580.40 \$</b>	<b>7.54%</b>	<b>97 124.00 \$</b>	<b>6.05%</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Droits de mutation	18 000.00 \$		30 000.00 \$	
Licences et permis	2 000.00 \$		3 000.00 \$	
	<b>20 000.00 \$</b>	<b>1.17%</b>	<b>33 000.00 \$</b>	<b>2.05%</b>
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	<b>1 500.00 \$</b>	<b>0.09%</b>	<b>500.00 \$</b>	<b>0.03%</b>
<b>REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	<b>2 000.00 \$</b>	<b>0.12%</b>	<b>301.22 \$</b>	<b>0.02%</b>
<b>AUTRES REVENUS</b>	<b>103 550.00 \$</b>	<b>6.07%</b>	<b>103 300.00 \$</b>	<b>6.43%</b>
<b>TRANSFERTS</b>				
Ministère des transports	49 121.00 \$		70 000.00 \$	
Partage de la croissance TVQ	39 910.00 \$		24 378.00 \$	
Fond pour l'élection	9 150.00 \$			
	<b>98 181.00 \$</b>	<b>5.76%</b>	<b>94 378.00 \$</b>	<b>5.87%</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 704 789.40 \$</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 606 559.90 \$</b>	<b>100.00%</b>
<b>BÉNÉFICES (PERTES)</b>	<b>0.00 \$</b>		<b>- \$</b>	

**CHARGES**

	Budget 2025	%	Budget 2024	%
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Conseil municipal	51 093.40 \$		49 288.76 \$	
Frais légaux	25 000.00 \$		35 000.00 \$	
Évaluation	29 805.00 \$		29 119.00 \$	
Administration	427 904.91 \$		371 844.16 \$	
	<b>533 803.31 \$</b>	<b>31.31%</b>	<b>485 251.92 \$</b>	<b>30.20%</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Police	56 604.00 \$		54 343.00 \$	
Sécurité d'incendie	55 859.28 \$		47 005.89 \$	
	<b>112 463.28 \$</b>	<b>6.60%</b>	<b>101 348.89 \$</b>	<b>6.31%</b>
<b>TRANSPORT</b>				
Voirie	164 706.23 \$		167 991.26 \$	
Enlèvement de la neige	149 237.90 \$		155 621.27 \$	
Éclairage des rue	3 902.00 \$		3 520.00 \$	
	<b>317 846.13 \$</b>	<b>18.64%</b>	<b>327 132.53 \$</b>	<b>20.36%</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Approvisionnement et traitement eau potable	22 907.00 \$		24 686.00 \$	
Réseau de distribution	26 638.59 \$		26 268.52 \$	
Traitement des eaux usées	- \$		10 000.00 \$	
Matières résiduelles	152 660.00 \$		171 401.00 \$	
	<b>202 205.59 \$</b>	<b>11.86%</b>	<b>232 355.52 \$</b>	<b>14.46%</b>
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	<b>6 006.00 \$</b>	<b>0.35%</b>	<b>5 180.00 \$</b>	<b>0.32%</b>
<b>PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>				
Aménagement urbain	175 973.39 \$		89 139.98 \$	
Développement économique	32 870.21 \$		31 751.59 \$	
Tourisme	41 370.21 \$		42 717.72 \$	
Projets de développement	22 500.00 \$		22 500.00 \$	
Autres	12 023.00 \$		12 174.00 \$	
	<b>284 736.81 \$</b>	<b>16.70%</b>	<b>198 283.29 \$</b>	<b>12.34%</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>84 065.96 \$</b>	<b>4.93%</b>	<b>68 926.72 \$</b>	<b>4.29%</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT ET AFFECTATIONS</b>	<b>70 166.13 \$</b>	<b>4.12%</b>	<b>58 307.19 \$</b>	<b>3.63%</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</b>				
Remboursement de la dette	74 500.00 \$		50 500.00 \$	
Immobilisation	15 000.00 \$		38 500.00 \$	
Réserves financières	3 996.20 \$		33 273.84 \$	
Fonds réservés pour les élections	- \$		7 500.00 \$	
	<b>93 496.20 \$</b>	<b>5.48%</b>	<b>129 773.84 \$</b>	<b>8.08%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 704 789.40 \$</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 606 559.90 \$</b>	<b>100.00%</b>

## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2026

Titre du projet	2024	2025	2026	2027	Mode de financement	Investissement municipalité
Eaux usées, travaux préliminaires ingénierie	275 000.00 \$				PRIMEAU 95%	Règlement emprunt 283-2019
Eaux usées, acquisition du terrain	513 000.00 \$					Règlement emprunt 317-2021
Eaux usées. Acquisition partie de terrain station de pompage		5 000.00 \$				Budget 2025
Eaux usées, réalisation des travaux	- \$	10 000 000.00 \$	10 000 000.00 \$		PRIMEAU 95%	Règlement emprunt à venir pour la part de la municipalité
Réfection, rue de la Descente-des-Femmes	350 000.00 \$				PAVL 60%	RÉALISÉ /Règlement emprunt 308-2021
Réfection, rue de la Montagne				450 000.00 \$	PAVL 60%	
Réfection quai municipal				15 000 000.00 \$		
Aménagements, secteur du Quai			2 500 000.00 \$			
Nouveau pavillon communautaire/dépanneur		160 000.00 \$	500 000.00 \$		Fonds FFR MAMH commerce de proximité	Budget 2025: 10 000\$
Réflexion amélioration architecturale		6 000.00 \$	- \$		50% SD	Budget 2025
Achat tondeuse	5 000.00 \$	- \$	- \$			RÉALISÉ
Logements abordables, construction		5 000.00 \$	800 000.00 \$		QUÉBEC/CANADA/OMH	Budget 2025
Logements abordables, infrastructures			800 000.00 \$		QUÉBEC/CANADA/MUNICIPALITÉ	Règlement d'emprunt
Achat équipement déneigement loader			25 000.00 \$			
Amélioration sécurité informatique	15 000.00 \$		- \$			RÉALISÉ
Isolation, garage municipal route 172			25 000.00 \$			
Refonte site internet	25 000.00 \$				Projets structurants 50%	RÉALISÉ
Refonte affichage municipal			30 000.00 \$		MRC Projets structurants	
Réaménagement, infrastructures loisirs			- \$	100 000.00 \$	Fonds région MAMH/MRC/COMMANDITE	
Remplacement patinoire extérieure	55 000.00 \$				PAFIRSPA/Desjardins (95%)	RÉALISÉ
Déplacement patinoire		5 000.00 \$	100 000.00 \$		Fonds région MAMH/MRC/Commandites	Budget 2025
Bibliothèque			10 000.00 \$	300 000.00 \$		
	1 238 000.00 \$	10 181 000.00 \$	14 790 000.00 \$	15 850 000.00 \$		
<b>TOTAL BUDGET 2025</b>		<b>31 000 \$</b>				

## UNE NOUVELLE TAXE ENTRE EN VIGUEUR

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Plusieurs citoyens de Sainte-Rose-du-Nord verront apparaître une nouvelle taxe sur le compte municipal qu'ils recevront au début de l'année 2025.

Pour la première fois, en effet, une taxe relative aux eaux usées sera inscrite sur le compte de ceux qui seront éventuellement desservis par le réseau de traitement que souhaite construire la municipalité.

La municipalité doit amorcer le remboursement du prêt relatif à l'acquisition du terrain acquis pour mettre en place les étangs aérés qui serviront au traitement des eaux usées.

Selon les deux règlements d'emprunt adoptés par le conseil municipal en lien avec ce dossier, les citoyens qui seront reliés au réseau doivent assumer, via une taxe de secteur, 74 % de la facture totale d'acquisition du terrain, soit 513 000 \$.

Annuellement, cette taxe sera d'environ 325 \$.

## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS EAUX USÉES ET LOGEMENT AU CŒUR DES PROJETS MUNICIPAUX

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Adopté le 9 décembre dernier, le plan triennal d'immobilisations de Sainte-Rose-du-Nord place le traitement des eaux usées et le logement au cœur des priorités du conseil municipal.

Comme toutes les municipalités du Québec, Sainte-Rose-du-Nord devait adopter un plan identifiant ce que le conseil entendait réaliser comme investissements majeurs au cours des trois prochaines années.

Sans surprise, c'est le projet de captation et de traitement des eaux usées du périmètre urbain qui trône au sommet de la liste des projets sur la table.

La municipalité a toujours espoir d'amorcer les travaux liés à ce dossier en 2025, bien que des étapes importantes restent à franchir.

L'autre grand dossier sur lequel travaillera la municipalité au cours des prochains mois sera la question du logement. Comme bien des endroits à travers le Québec, Sainte-Rose-du-Nord est confrontée à une problématique de rareté du logement. On constate que des gens sont parfois dans l'obligation de quitter la municipalité parce qu'ils n'arrivent pas à se dénicher un endroit pour vivre.

Compte tenu de la taille de la municipalité, Sainte-Rose-du-Nord n'a pas le luxe de voir partir des résidents, ce qui a incité le conseil à amorcer une réflexion sur les façons d'augmenter l'offre locale en matière de logements.

C'est pour cette raison que des sommes ont été réservées pour notamment travailler à monter un projet de construction de logements abordables, en partenariat avec l'Office régional d'habitation.

Ces sommes permettront notamment de déterminer le meilleur endroit pour construire ces logements.



Sainte-Rose-du-Nord a enfin sa nouvelle patinoire, résultat du soutien financier du ministère de l'Éducation et de Desjardins. Il ne manque qu'un peu d'aide de Dame nature pour que les adeptes puissent en profiter.

## SERVICES AUX CITOYENS

### PROJET DES EAUX USÉES SAINTE-ROSE-DU-NORD AMORCE LES DERNIÈRES ÉTAPES AVANT LA CONSTRUCTION

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Les dernières semaines auront permis à Sainte-Rose-du-Nord de franchir des étapes importantes dans les préparatifs entourant l'éventuelle construction d'un réseau de captation et de traitement des eaux usées.

Les plans et devis sur lesquels travaille la firme WSP depuis quelques années déjà sont presque terminés.

En effet, du côté provincial, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont eu l'occasion de commenter et de questionner les plans qui leur ont été présentés. Même chose du côté fédéral avec Pêches et Océans Canada.

Au niveau de l'ingénierie, le travail consiste donc à intégrer les informations demandées par les autorités gouvernementales et de finaliser les plans et devis pour permettre à la municipalité d'amorcer éventuellement le processus d'appel d'offres visant à dénicher un entrepreneur pour réaliser les travaux.

Reste ensuite à attendre l'émission d'un Certificat d'autorisation par le ministère de l'Environnement pour permettre d'aller de l'avant.

#### FINANCEMENT DU PROJET

Avant de partir à la recherche d'un entrepreneur, Sainte-Rose-du-Nord doit cependant compléter le montage financier du projet.

Le ministère des Affaires municipales via le programme Prim'Eau et le Fonds d'aide aux petites collectivités soutiendra financièrement la construction du futur réseau de traitement des eaux. La contribution de la municipalité au projet oscillera entre 5 et 10% du montant total de la facture, selon le résultat des discussions toujours en cours.

La municipalité doit notamment compléter ses pourparlers avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable qui est impliqué dans le projet à titre de propriétaire de la rue du Quai.

Chose certaine, même si Sainte-Rose-du-Nord ne devait avoir à assumer que 5% du coût total du projet, on peut craindre une facture salée pour notre petite municipalité, compte tenu de l'ampleur de la facture totale.

#### UN DOSSIER COMPLEXE

La réalisation du projet de traitement des eaux usées du périmètre urbain est un dossier complexe.

Au cours des dernières années, Sainte-Rose-du-Nord a dû s'engager à respecter une série de contraintes imposées par les autorités provinciales.

Par exemple, le conseil a dû récemment s'engager auprès du ministère de la Culture du Québec qu'il respectera une démarche archéologique pendant les travaux d'excavation, ce qui implique que deux archéologues surveilleront les travaux pour s'assurer qu'il n'y a pas de vestiges du passé sous le sol de la municipalité.

Évidemment, il faudra payer les archéologues, ce qui vient gonfler la facture finale.

#### PROCHAINES ÉTAPES

Dès le retour du congé des Fêtes, le conseil municipal déterminera la suite des choses dans ce dossier.

Il aura notamment à déterminer les actions à poser quant à la suite des choses face aux défis que représentera le financement du projet.

Aussi, le conseil aura à préparer une importante séance d'information pour la population de la municipalité afin de bien expliquer la suite des choses.



### UNE PARTIE DE LA RUE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES REFAITE À NEUF

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

La patience des citoyens du secteur de l'Anse d'en bas a été récompensée. Après des années de discussions, la municipalité a enfin obtenu l'autorisation d'utiliser une subvention octroyée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour financer en partie la réfection d'une partie la côte de la rue de la Descente-des-Femmes.

Le conseil municipal avait la volonté de refaire la partie de la rue de la Descente-des-Femmes qui était la plus lourdement endommagée, soit la côte en descendant vers l'Anse d'en bas.

Pour y arriver, la municipalité souhaitait notamment utiliser une subvention de 261639 \$ obtenue en 2020 du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Malheureusement, le MTMD associait cette subvention à la réparation d'une autre section de la rue de la Descente-des-Femmes, pourtant moins endommagée.

Pendant plus de deux ans, la municipalité a discuté avec le ministère afin de pouvoir réparer la côte en utilisant la subvention de 261639 \$, autorisation qu'elle a finalement obtenue en août dernier.

#### TRAVAUX

Appuyée par l'ingénieur de la MRC du Fjord-du-Saguenay, la municipalité a par la suite été en mesure de franchir rapidement toutes les étapes qui lui ont permis de réaliser les travaux à la fin du mois d'octobre.

La première étape a été de demander à la firme Gémel de modifier les plans et devis pour permettre à Sainte-Rose-du-Nord de lancer le processus d'appel d'offres sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Huit entreprises ont officiellement déposé une proposition. Le mandat a été octroyé à l'entreprise ayant présenté l'offre de services conforme la plus basse, soit Construction J. & R. Savard de Saint-Honoré.

Au total, les travaux de réfection auront coûté 355 000 \$, montant qui sera financé par un règlement d'emprunt voté à cet effet par le conseil municipal, en 2021.



Crédit photo : Étienne Voyer

### LE CIUSSS FERME DÉFINITIVEMENT SON CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Fermé temporairement lors de la pandémie de COVID, il y a quelques années déjà, le point de services de Sainte-Rose-du-Nord du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne rouvrira pas ses portes.

En effet, des responsables du CIUSSS régional ont informé la municipalité par lettre, le 27 septembre dernier, qu'ils ne renouvelleraient plus le bail de location des locaux autrefois utilisés dans l'édifice municipal. Ce bail vient à échéance le 31 décembre de la présente année.

Plus tôt cette année, le conseil municipal a fait parvenir à la présidente-directrice générale du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Madame Julie Labbé, une résolution demandant la réouverture du point de services.

Le 30 mai, celle-ci répondait que le CIUSSS poursuivait ses travaux visant à évaluer la possibilité de rouvrir certains points de services de proximité, tout en prenant soin de rappeler les enjeux administratifs liés à une telle éventualité.

Face à l'annonce du non-renouvellement du bail, le maire de Sainte-Rose-du-Nord a de nouveau écrit au conseil d'administration du CIUSSS pour dénoncer la décision, lettre qui est restée sans réponse.

« Vous n'êtes pas sans savoir que Sainte-Rose-du-Nord comprend un nombre significatif d'habitants en situation de vulnérabilité, a-t-il rappelé. À ceci, s'ajoute un enjeu de vieillissement avec 32 % de la population âgée de plus de 65 ans et bien des problématiques liées à l'éloignement de Sainte-Rose-du-Nord par rapport à la ville centre. »

« Au-delà des statistiques, au-delà de tous les arguments que vous serez sans doute en mesure d'utiliser pour justifier votre décision, il y a des femmes, des hommes, des jeunes et des plus vieux que nous qui tentons de convaincre de s'établir ou de demeurer à Sainte-Rose-du-Nord et maintenir notre milieu vivant. Des gens qui, peut-être, s'interrogeront sur la suite des choses, face à la disparition officielle du point de service du CLSC. »

### RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION

Par Marylène Compartino-Campagna et Émilie Sicotte, inspectrices municipales en bâtiment et en environnement

- Toute personne doit respecter les dispositions contenues aux règlements d'urbanisme, et ce malgré le fait qu'il puisse n'y avoir, dans certains cas, aucune obligation d'obtenir un permis ou un certificat.
- Tous travaux et activités doivent être réalisés en conformité des déclarations faites lors de la demande ainsi qu'aux conditions stipulées au permis ou certificat émis.
- Il est interdit de débiter les travaux avant l'émission des permis et certificats requis.
- L'inspecteur en bâtiments doit émettre le permis ou le certificat ou signifier le refus au requérant selon que la demande est conforme ou non à toute et chacune des dispositions de la réglementation applicable, dans un délai de trente jours de calendrier à compter de la date où tous les documents exigés sont présentés.
- L'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation par l'officier responsable ne constitue pas une attestation que le projet de construction soumis est entièrement conforme au Code national du bâtiment et autres règlements; le demandeur a la responsabilité de respecter ceux-ci.

Le délai pour obtenir un permis peut atteindre 30 jours, alors pensez-y avant d'effectuer des travaux. Avant vos travaux, s.v.p. consultez tous les règlements d'urbanisme, de zonage, etc. sur le site Internet de la Municipalité : [www.ste-rosedunord.qc.ca](http://www.ste-rosedunord.qc.ca)

Pour voir l'entièreté du règlement rendez-vous au [http://www.ste-rosedunord.qc.ca/fr/page/reglements\\_/](http://www.ste-rosedunord.qc.ca/fr/page/reglements_/)

## LE RÔLE DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE EXPLIQUÉ

Par Marylène Compartino-Campagna et Émilie Sicotte, inspectrices municipales en bâtiment et en environnement

L'urbanisme sert à structurer le développement des municipalités et régir l'implantation des bâtiments afin que le tout se fasse harmonieusement et pour permettre une saine cohabitation entre les usages et les individus.

Nous sommes conscients que la réglementation en urbanisme semble restrictive et peut être perçue, par certains citoyens, négativement. À la base, la réglementation est nécessaire afin d'établir une vision claire et précise du développement durable de notre territoire. Ces règlements sont essentiels afin de baliser et d'assurer le respect de l'environnement; ils sont donc des outils essentiels à la vie en société.

Dans l'esprit populaire, l'inspectrice municipale en bâtiment et en environnement est souvent mal aimée, car elle accomplit un travail qui ne plaît pas à tous. Cependant, elle agit dans l'intérêt de la municipalité afin de faire respecter les règlements dont celle-ci s'est dotée pour avoir un milieu de vie agréable et équilibré pour tous.

L'inspectrice effectue principalement les tâches suivantes, mais est souvent appelée à effectuer diverses autres tâches :

- Délivrer les permis et les certificats d'autorisation de la municipalité;
- Assurer le respect de la réglementation sous sa responsabilité;
- Effectuer des inspections terrains;
- Rencontrer les citoyens afin de répondre à leurs interrogations concernant la réglementation;
- Agir à titre de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine;
- Agir comme personne-ressource auprès du conseil municipal pour les questions d'urbanisme.

L'inspectrice joue un rôle de contrôle, de conseil, de sensibilisation, d'éducation ainsi qu'un rôle administratif au sein de la municipalité.

Le rôle de contrôle constitue en quelque sorte la raison d'être de la fonction d'inspectrice. Ce rôle consiste à faire appliquer la réglementation municipale, d'urbanisme et environnementale tel que le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et le Règlement sur le captage des eaux souterraines, etc.

L'inspectrice exerce ce rôle en examinant la conformité des documents présentés par les citoyens avec les lois et règlements en vigueur, en répondant aux plaintes et en établissant au besoin, un programme de surveillance du territoire.

Elle peut assister le conseil municipal dans sa prise de décision au moyen de rapports, d'avis et de recommandations. Elle peut également conseiller les autorités municipales ou le comité consultatif d'urbanisme sur la possibilité de modifier certaines dispositions réglementaires, compte tenu des difficultés qu'il éprouve lors de leur application.



Crédit photo : Marie Renard

## L'URBANISME, EN BREF

### POUVOIR D'INSPECTION DU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Saviez-vous qu'en vertu du règlement #252-2015 sur les permis et les certificats, article 3.1.5, l'inspectrice ou ses représentants autorisés peuvent visiter et examiner, entre 7h00 et 19h00, tout bâtiment ou emplacement dans les limites de la municipalité, pour y effectuer les inspections nécessaires à la mise en application dudit règlement et s'assurer du respect des dispositions normatives. À cet effet, l'inspectrice peut se servir de tout outil utile à l'exercice de ses fonctions tel qu'un appareil de mesure ou appareil photo ou autre instrument permettant la vérification du respect des normes réglementaires.

Les propriétaires ou occupants sont obligés de recevoir les personnes susmentionnées, les laisser visiter et leur fournir les informations nécessaires à leur travail.

### LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Les territoires d'intérêt sont répartis selon quatre grands thèmes à savoir, les territoires et lieux d'intérêt historique, les territoires d'intérêt culturel, les sites archéologiques, les territoires d'intérêt esthétique et les territoires d'intérêt écologique et habitats fauniques. Le règlement de zonage prévoit des dispositions visant la protection des territoires d'intérêt identifiés sur le territoire municipal conformément au document complémentaire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

### CORRIDORS ROUTIERS PANORAMIQUES

L'ensemble du réseau routier supérieur est identifié comme des axes routiers panoramiques sur le territoire de la MRC du Fjord. À Sainte-Rose-du-Nord, de tels corridors sont les suivants :

- Route nationale 172;
- Rue du Quai.

### COUPE D'ARBRES

Nonobstant l'article 19.7.5 et toute autre disposition contraire, sur une bande d'au moins 30 mètres de largeur de chaque côté d'un axe routier panoramique, aucune coupe d'arbres n'est permise, à l'exception des coupes d'éclaircie jardinatoire, des coupes sanitaires et des coupes de jardinage par pied d'arbre. La récolte permise ne peut excéder le tiers (1/3) des tiges d'un diamètre de 10 cm et plus.

### ENCADREMENT VISUEL

En plus de cette bande de 30 mètres, il faudra respecter une zone d'encadrement visuel d'une profondeur de 1,5 kilomètre, qui comprend le paysage visible à partir de la route.

Lorsqu'il y a récolte de bois dans les zones d'encadrement visuel, il faut procéder par coupe d'assainissement, par coupe d'éclaircie jardinatoire, par coupe de jardinage, par coupe à blanc par bandes ou par trouées ou par coupe à diamètre limite, lesquelles coupes doivent être effectuées en respectant la configuration générale du paysage.

### QU'EST-CE QU'UNE EMPRISE MUNICIPALE ?

Il s'agit de la partie avant de votre propriété, située entre le début de votre lot et la bordure de rue. Cet espace peut varier d'une rue à l'autre, et appartient à la Municipalité. L'emprise doit être laissée libre de tout objet, y compris boîte postale, piquets de déneigement, matériaux, clôture, etc. Elle constitue une marge de manœuvre pour effectuer les réparations nécessaires dans les infrastructures, ainsi que laisser l'espace nécessaire aux opérations de déneigement.

### SAVIEZ-VOUS QUE ...

Avant d'effectuer un feu de brûlage, aucun permis n'est nécessaire, mais vous devez tout de même obtenir une autorisation verbale du service incendie. Veuillez contacter Dany Caron, directeur du service de sécurité incendie au 418-820-3427.

### RÉGLEMENTATION EN PÉRIODE HIVERNALE

Afin de sécuriser la circulation et faciliter les opérations de déneigement, votre collaboration nous est indispensable pour ce qui est du stationnement dans les rues durant les mois d'hiver c'est-à-dire qu'il est interdit entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 mars inclusivement.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer de la neige ou de la glace sur le chemin public. La municipalité a la charge du déneigement des bornes-fontaines et désire vous informer qu'il est interdit de projeter, d'entasser ou d'accumuler de la neige, glace ou autre substance sur celles-ci, et ce, même si elles sont situées sur un terrain privé.



Crédit photo :  
Étienne Voyer - Glaces du fjord 01

## UNE NOUVELLE SAISON DE PÊCHE BLANCHE EST À NOS PORTES

Par le comité de pêche blanche

Cette année encore, la municipalité encadrera les activités de pêche sur glace sur son territoire. Les enjeux de sécurité, de circulation et de la cohabitation harmonieuse sont au cœur de cet encadrement qui continue dans la même optique que pour la saison précédente.

Comme l'an dernier, les stationnements publics aménagés seront payants pour les visiteurs. Les Roserains et Roseraines pourront profiter de la gratuité pour la saison. Les citoyens qui s'étaient inscrits l'an dernier pour bénéficier de la gratuité

n'auront pas à refaire l'exercice puisque les données ont été conservées. Évidemment, si vous avez changé de véhicule, il faut informer la municipalité.

Au niveau de l'accès au fjord, ce sera différent. La descente ne sera pas aménagée au quai, où les marées endommagent rapidement les installations, mais plutôt sur la rue des Artisans, où les Roserains accèdent traditionnellement aux glaces. Des mesures seront prises pour minimiser les impacts sur la tranquillité du secteur.

Comme prévu au règlement, la municipalité ne donnera l'autorisation d'installer les cabanes que lorsque la glace aura atteint une épaisseur sécuritaire.

Bonne saison

## STATIONNEMENT GRATUIT POUR LE TEMPS DES FÊTES

Afin d'assurer un temps des Fêtes agréable à tous, le conseil municipal a décidé que la tarification des stationnements ne sera en vigueur qu'à partir du 12 janvier.

Le règlement interdisant le stationnement des véhicules dans les rues de Sainte-Rose-du-Nord en hiver demeure en application, mais les visiteurs qui seront de passage dans la municipalité pendant les Fêtes n'auront pas à défrayer un montant lorsqu'ils laisseront leur véhicule dans un stationnement municipal, par exemple au Pavillon de la Montagne.

Le contrôle des stationnements s'amorcera le 12 janvier.



### Inscription

Prendre RDV par courriel, [communautaire@ste-rosedunord.qc.ca](mailto:communautaire@ste-rosedunord.qc.ca)

S'assurer d'avoir les documents suivants au RDV :

- Numéro d'assurance automobile
- Permis de conduire
- Dossier de conduite SAAQ (En ligne sur SAAQclik)



### Tarifs

- Frais d'ouverture de dossier : 10\$
- La carte d'utilisateur : 25\$ de dépôt
- la location est à 7\$ de l'heure ou
- 45 \$ de frais annuel + la location à 3,45 \$ de l'heure\*

\*Tarif équivalent à Communauto (service de location de voiture)



### Comment réserver la voiture une fois inscrit:

- Connectez-vous sur le site web : <https://sigtic.sauver-system.com/login>
- Autopartage → Réservation régulière → Sélectionner le véhicule → Choisir date et heure → Réserver maintenant

# NOTRE BIBLIOTHÈQUE



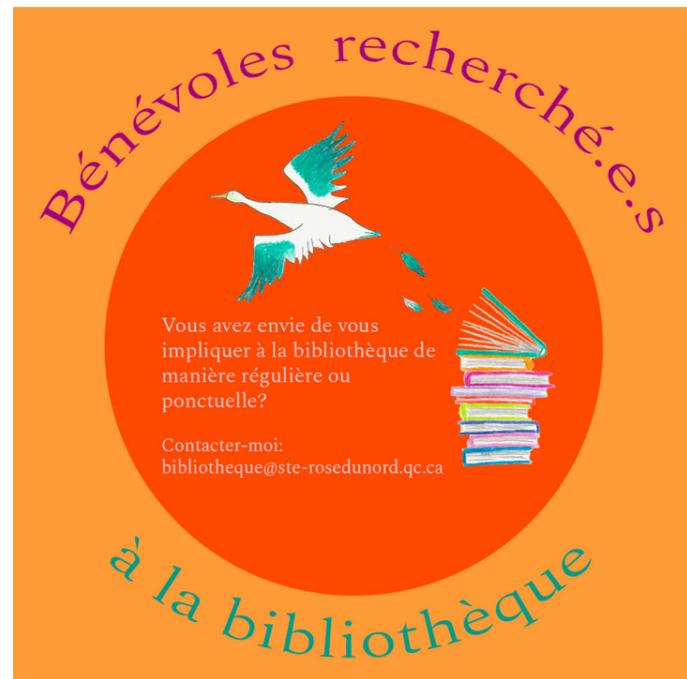
Crédit photos : Elisabeth Gravel

## DES BONNES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Par Elisabeth Gravel, coordonnatrice de la bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord

Dans le cadre du concours La Chasse aux Abonnés, qui a eu lieu cet automne, la bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord s'est vu décerner le prix de la bibliothèque ayant le plus significativement augmenté son pourcentage d'abonnés parmi les 50 bibliothèques du Réseau BIBLIO Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'intérêt marqué des Roserain-e-s pour la bibliothèque a été récompensé par un chèque cadeau d'un montant de 150\$ à la librairie Les Bouquinistes de Chicoutimi!

La collection locale de la bibliothèque s'agrandit! Beaucoup de nouveaux livres sont maintenant disponibles pour l'emprunt, notamment plusieurs romans graphiques. La bibliothèque a également amélioré son offre de livres écrits par des autrices et auteurs des Premières Nations. Venez les découvrir!



### COMMUNICATIONS

La bibliothèque s'est dotée d'une nouvelle Page Facebook – [Bibliothèque de Sainte Rose du Nord](#)

C'est dorénavant sur cette page que seront publiées les informations concernant la bibliothèque. ALLEZ VOUS ABONNER pour ne rien manquer des nouveautés!

### HORAIRE

Depuis le mois de septembre, la bibliothèque a des heures d'ouverture fixes :  
mardi 13 h – 15 h  
mercredi 18h – 20 h

**Veillez noter que durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 19 décembre au 6 janvier inclusivement.**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

## LE PROJET DE DÉPANNEUR À SAINTE-ROSE-DU-NORD

Par Marco Bondu, Directeur de la société de développement de Sainte-Rose-du-Nord

Les travaux du comité d'experts dédiés à la réflexion et au développement d'un projet d'un nouveau dépanneur à Sainte-Rose-du-Nord (SD) progressent de manière significative. Le comité s'est réuni à trois reprises pour analyser les besoins, les opportunités et les modalités permettant de relancer ce service essentiel.

Le comité et la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord ont posé des bases solides grâce à une étude de marché et une comparaison des projets similaires déjà existants au Québec. Les grandes lignes du futur dépanneur ont pu être structurées en tenant compte des attentes des usagers et des enjeux logistiques. Des sources de financement ont également été ciblées.

Le modèle d'affaire du commerce commence à prendre forme et, nous pouvons vous assurer qu'il se construit avec le grand souci de respecter l'offre de produits actuelle des différents commerces existants dans la municipalité.

Suivez les développements du projet sur la page Facebook de la municipalité et dans les éditions des prochaines Plateforme.



Crédit photos : Marie Renard

## SAINTE-ROSE-DU-NORD : UN BEL ÉLAN POUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL

Par Marie Renard, coordonnatrice au développement communautaire

Le 20 octobre dernier, la communauté de Sainte-Rose-du-Nord s'est rassemblée pour la Table agroalimentaire 2024. La table a été organisée grâce à l'implication des membres du Comité agricole et alimentaire et de la Société de développement dans le cadre du projet Municipalité Nourricière. Ce rendez-vous a permis de faire le point sur les initiatives en cours et d'envisager un ensemble de nouvelles actions pour renforcer notre autonomie alimentaire. L'année 2024 a été marquée par des projets porteurs tels que le jardin communautaire, qui offre un espace de culture et d'échange aux citoyens, le frigo libre-service pour partager les surplus alimentaires et réduire le gaspillage, le groupe d'achat, pour rendre accessibles des produits en gros à des prix avantageux, et les bacs nourriciers. Ces projets, portés par un engagement citoyen, illustrent la volonté de Sainte-Rose-du-Nord de bâtir un système alimentaire durable. Durant cette journée, un atelier participatif a permis aux participants de réfléchir collectivement à de nouveaux projets. L'événement s'est conclu sur une note conviviale autour d'une pizza cuite au four à bois.

Si ces enjeux vous intéressent et que vous souhaitez y contribuer, nous vous invitons à rejoindre le Comité agricole et alimentaire. Contactez-moi pour plus d'informations à [communautaire@ste-rosedunord.qc.ca](mailto:communautaire@ste-rosedunord.qc.ca). Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre engagement!



## CLÔTURE DE LA SAISON AU JARDIN COMMUNAUTAIRE : UN GRAND MERCI À TOUS!

Par Anne-Marie Lavoie-Drolet, responsable du Comité Social et Communautaire

La saison de jardinage est terminée et nous souhaitons remercier chaque membre du jardin communautaire. Grâce à votre passion et votre engagement, nous avons partagé une année riche en récoltes et en moments chaleureux. Ensemble, nous avons cultivé des légumes variés. Le jardin se transforme chaque année en un espace vivant, propice aux échanges, au partage et à la

convivialité. Le jardin entre dans sa phase de repos hivernal. Nous allons continuer à préparer la prochaine saison avec enthousiasme afin de rendre l'année à venir encore plus fructueuse et enrichissante.

Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle saison. Si vous êtes intéressé par l'aventure du jardin communautaire, n'hésitez pas à nous rejoindre! Contactez-nous pour plus d'informations à [communautaire@ste-rosedunord.qc.ca](mailto:communautaire@ste-rosedunord.qc.ca). Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux membres prêts à partager cette belle expérience avec nous.

Merci encore à toutes et à tous pour votre participation et votre énergie. À très bientôt au jardin!

Crédit photo : Martial Girard

## SPECTACLES AU QUAI – BILAN ÉTÉ 2024

Par Anne-Marie Lavoie-Drolet, responsable du Comité Social et Communautaire

Encore une fois cet été, le quai de Sainte-Rose-du-Nord s'est transformé en scène culturelle vibrante avec plus d'une cinquantaine d'artistes locaux, ou venus de loin, ont offerts des prestations artistiques exceptionnelles pour le plus grand plaisir de la population rosérainne et des nombreux visiteurs.

Spectacles de théâtre, jongleries et musique ont égaillé le secteur du quai tout l'été, dans le cadre de la programmation de Fjord Vivant et de la Journée de la Culture 2024. La Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, et ses indispensables collaborateurs, les organismes culturels Les Abobinables Productions Fanny Fay et L'Art Salé, tiennent à remercier les partenaires financiers qui ont rendu possible la programmation de spectacles gratuits au quai de Sainte-Rose-du-Nord cet été :

- MRC du Fjord-du-Saguenay
- Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

- Promotion Saguenay
- Desjardins

- Jingle Bell Rock
  - Douce nuit
  - Feliz Navidad
  - Petit papa Noël
  - Vive le vent
- Salade de lettres de chants de Noël du jeu n° 2 :

- Charlie et la chocolaterie
- La reine des neiges
- Effe
- Nuits blanches à Seattle

- Les films de Noël du jeu n° 1 :
- L'Étrange Noël de monsieur Jack
- Le Pôle express
- Maman, j'ai raté l'avion
- Rudolph, le petit renne au nez rouge

SOLUTIONS DES JEUX DE NOËL :



## DES NOUVELLES DU COMITÉ SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Par Anne-Marie Lavoie-Drolet, responsable du Comité Social et Communautaire

Durant le mois d'octobre, un concours de décoration de citrouilles pour les petites et les grandes Rosérainnes a été partagé via Facebook. Une affiche était également apposée sur le babillard du bureau de poste. Une trentaine de personnes ont participé. Plusieurs magnifiques citrouilles ont été publiées sur la page de l'évènement. Deux prix d'une valeur de 25\$ ont été remis : un panier de bonbons et un chèque-cadeau chez Apicurieux. Merci à tous pour votre belle participation!!

Le dimanche 8 décembre dernier a eu lieu le désormais traditionnel Marché de Noël de Sainte-Rose-du-Nord. Une douzaine d'artisan-es étaient présentes et la foule était au rendez-vous. La chorale Eggnog a égaillé la journée avec de petites prestations sur la terrasse de l'auberge et a clôturé la journée avec un spectacle féérique dans l'église. Merci aux artisan-es, aux visiteurs et visiteuses, à la chorale, à l'église et à l'auberge Rose des vents pour cette magnifique journée!

Un immense merci aux fabuleuses membres du comité social et communautaire : Zila Jimenez Grenon, Nancy Lavoie, Émilie Sicotte, Marie Renard et Laura Ducharme (et moi-même). Si vous avez envie d'intégrer le comité ou de partager des idées d'évènements, n'hésitez pas à communiquer avec nous via ces deux adresses courriel : [annemarield02@hotmail.com](mailto:annemarield02@hotmail.com) ou [developpement@ste-rosedunord.qc.ca](mailto:developpement@ste-rosedunord.qc.ca)

Un petit rappel que nos évènements sont toujours diffusés par l'entremise d'affiches au bureau de poste, parfois par publipostage, et sur Facebook.



### SAINTE-ROSE-DU-NORD : DESTINATION DURABLE

Par Kim Limoges, Coordonnatrice au développement touristique

Voici quelques nouvelles à propos du projet Sainte-Rose-du-Nord : Destination Durable,(SRDN DD) réalisé par la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord (SD) pour le compte de la Municipalité.

La première étape du projet est de réaliser un portrait et un diagnostic de l'offre touristique actuelle sur le territoire. Cette étude est bien avancée et le comité consultatif composé de représentants de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Créneau d'excellence en écotourisme et tourisme d'aventure, de la MRC du Fjord-du-Saguenay et du Comité Tourisme de la SD vient tout juste de se réunir en décembre pour peaufiner la version préliminaire. La prochaine étape, qui débutera en janvier, à la lumière du portrait / diagnostic final, sera d'élaborer l'étude des potentiels de développement des offres en écotourisme à Sainte-Rose-du-Nord. Rappelons que l'offre de sentiers de randonnées (pédestres en été, ski et raquettes en hiver) occupe une place primordiale dans le projet SRDN DD et qu'une attention particulière sera accordée au développement et à la saine gestion de cette offre, notamment en ce qui a attiré à la mise à niveau des sentiers et au développement d'un plan d'entretien responsable et rigoureux. Notons que les employés et partenaires de la SD ont suivi récemment une formation pour gestionnaires de sentiers pédestres de Rando Québec, seul organisme reconnu en la matière au Québec, et soutenu par Tourisme Québec.

L'autre partie importante du projet, le plan de communication et marketing, avance aussi très bien. Une firme spécialisée de la région, Zone Orange, a été choisie en novembre dernier pour accompagner la SD et la Municipalité dans le développement de sa stratégie de communication afin de promouvoir Sainte-Rose-du-Nord en tant que destination. Notons enfin que le tout nouveau site web de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord comportera une section complète dédiée au tourisme, et que l'équipe de la SD assiste à son développement.

Le projet a débuté en juin dernier et se terminera en décembre 2025. Vous pourrez suivre les étapes de réalisation du projet ici même dans les prochaines publications de La Plateforme.



Crédit photo :  
Marie-Claude Paris-Tanguay

### POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE FORMATION DU COMITÉ

Par Suzan Lecours, conseillère municipale et responsable du projet

Bonjour à tous!

La municipalité débutera, dès le début de l'année 2025, l'élaboration de sa première politique culturelle municipale, comme prévu dans le Plan stratégique de Sainte-Rose-du-Nord 2023-2028.

Un comité dédié à l'élaboration de cette politique sera formé. Ce comité sera composé de personnes œuvrant dans différents secteurs d'activité, afin d'être bien représentatif de notre village. Il a été déterminé que sa composition serait la suivante : un membre du conseil municipal, une personne du milieu artistique, une personne d'une entreprise privée, d'un employé municipal et également d'un citoyen qui a le goût de s'exprimer sur le sujet.

Vous savez tous que la culture à Sainte-Rose-du-Nord est en pente montante depuis les dernières années ; venez y émettre votre opinion pour que notre nouvelle politique culturelle municipale soit le reflet de toute la population.

Joyeuses fêtes à tous! J'ai bien hâte de travailler avec vous tous!

Toute personne que le sujet intéresse peut communiquer avec moi.

Suzan Lecours, conseillère  
Responsable du projet  
418-675-2648



### JOYEUX CARNAVAL DU SASQUATCH UNE ÉDITION QUI PROMET!

Par Marco Bondu, Directeur de la  
Société de développement de Sainte-  
Rose-du-Nord

Nous sommes heureux d'annoncer que la prochaine édition du Joyeux Carnaval du Sasquatch avec des activités pour tous les goûts, animera encore une fois le village au début du mois de mars 2025. En effet, l'organisme culturel local, L'Art Salé, vient tout juste de se

voir confirmer le financement nécessaire pour l'élaboration de la programmation de ce bel événement hivernal devenu incontournable. Le comité organisateur nous promet une programmation inoubliable!

Le Joyeux Carnaval du Sasquatch 2025 se déroulera au Pavillon de la Montagne et dans son stationnement. Pour connaître tous les détails des activités qui s'y tiendront du 6 au 9 mars prochain, suivez la page Facebook de l'événement Carnaval Sasquatch / Terrasse culturelle givrée et la page de la Municipalité.

Au plaisir de vous y rencontrer!

## DEVINEZ QUELS SONT CES *Fims cultes de Noël*

-  \_\_\_\_\_
-  \_\_\_\_\_
-  \_\_\_\_\_
-  \_\_\_\_\_
-  \_\_\_\_\_
-  \_\_\_\_\_
-  \_\_\_\_\_
-  \_\_\_\_\_



## CHANTS DE NOËL *Dans le désordre*

1. NJLEGI BLEL CROK \_\_\_\_\_
2. CUOED UTIN \_\_\_\_\_
3. ZIFLE DDVIAAN \_\_\_\_\_
4. TPIET APPA ËNOL \_\_\_\_\_
5. VVEI EL NTVE \_\_\_\_\_

# LA PLACE AUX CITOYENS!

## CPE LA PIROUETTE PARENTS DE SAINTE-ROSE-DU-NORD : OFFREZ À VOTRE ENFANT LE MEILLEUR DÉPART!

Avez-vous inscrit votre enfant à la liste Place 0-5 ans? C'est LA clé pour garantir une place dans notre magnifique installation de 8 places, spécialement conçue pour offrir à vos tout-petits un environnement enrichissant, sécuritaire et chaleureux!

Ne passez pas à côté de cette opportunité unique de contribuer à leur développement et leur épanouissement. Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur Place 0-5 ans ou contactez-nous au 418-548-3003 poste 101 pour plus d'informations.

Ensemble, faisons de l'avenir de nos enfants une priorité!

# OFFRE D'EMPLOI

## AU CŒUR DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

Tu as à cœur le bien-être des tout-petits et rêves de travailler dans un environnement chaleureux?

Le CPE de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'une personne dynamique et passionnée pour rejoindre notre belle équipe!

### POSTE À POURVOIR

- Minimum de 2 jours par semaine
- Début : janvier

### POURQUOI NOUS REJOINDRE?

- Un milieu où l'épanouissement des enfants est une priorité
- La chance de profiter de l'extérieur avec des petits humains qui découvrent la nature
- Une équipe accueillante et collaborative
- Une ambiance où l'humain est au cœur de tout

### PROFIL RECHERCHÉ

- Une passion pour le développement des enfants
- Un esprit d'équipe et une belle énergie
- Une volonté de contribuer à la magie de notre CPE

Si cette opportunité te fait vibrer, contacte-nous dès maintenant! Ensemble, créons des souvenirs inoubliables pour nos tout-petits.

Postulez dès aujourd'hui à [accueil@cpelapirouette.ca](mailto:accueil@cpelapirouette.ca) ou appelez au 418-548-3003 poste 101. Fais partie de l'aventure à Sainte-Rose-du-Nord!

## UNE TROISIÈME ÉDITION POUR SAINTE-ROSE EN JEUX

Par Étienne Voyer, citoyen de Sainte-Rose-du-Nord

Le festival ludique de Sainte-Rose-du-Nord a rassemblé les amateurs et amatrices de jeux de table les 8-9-10 novembre derniers au Pavillon de la montagne. Le vendredi soir, à l'occasion de la soirée d'ouverture, jeunes et moins jeunes ont pu s'initier et compétitionner au palet américain grâce au jeu gracieusement prêté par le club de l'amitié. Les plus nostalgiques ont aussi pu s'adonner au loisir du jeu vidéo rétro grâce à la console de Super Nintendo branchée sur une vieille télé cathodique qui animait l'espace salon. Les jeux de table plus classiques ont également ravi les amateurs et les amatrices.

Le samedi soir, c'est le fameux tournoi de poker amical qui a attiré les foules, comme à chaque année. Les 32 participants et participantes, dont certains avaient revêtu leur plus beau costume de poker, se sont affrontés à ce jeu de hasard et de bluff pendant plusieurs heures au terme desquelles Gabriel Desrochers-Gagné a remporté la victoire face à Enira Jimenez-Grenon.

Un grand merci à l'organisation et surtout aux bénévoles qui ont permis cette belle activité!

*Crédit photos : Étienne Voyer*





Credit photo : Gaétan Côté

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

Par Gaétan Côté, président du Club de l'amitié

Bonjour à tous! Notre souper d'ouverture à l'Halloween fut encore un très beau succès. Toutes nos activités régulières sont en marche et il y a toujours de la place pour ceux qui aimeraient jouer au palet américain le mardi après-midi ou aux dominos le jeudi soir.

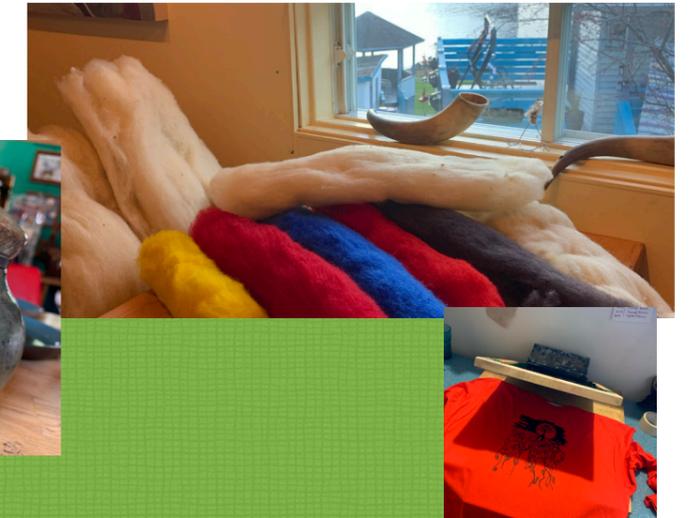
Nous n'avons pas pu réserver le groupe Two for One pour notre souper des Fêtes mais ce n'est que partie remise, car c'est confirmé, ils seront présents lors de notre souper de Saint-Valentin le 15 février.

Le 18 janvier nous aurons un après-midi de jeux intérieurs et une randonnée en raquettes. La Fadoq de St-Fulgence nous rendra visite lors de cet événement. Nos prochains bingos sont le 15 janvier, 12 février, 12 mars et 9 avril, toujours à 19 heures au Pavillon.

Nous préparons un voyage à saveur western pour la fin avril. Ce voyage comprend un coucher au Manoir Delage avec soirée dansante et cours de danse en ligne. Le lendemain, un spectacle au Capitole de Québec : Crazy Country Western. Mme Manon Dufour est la responsable des inscriptions: 418-540-2701.



## À LA DÉCOUVERTE DES COMMERCES D'ICI



Bonjour,

Je me nomme Marisol-Josée et j'ai le bonheur d'être l'heureuse propriétaire-créatrice des ateliers-boutique "Aux Racines Créatives" depuis maintenant plus de 5 ans! Depuis le tout début, ce lieu se transforme et s'adapte au fil des saisons et de la réalité. Cet automne, vous pouviez venir déguster un latté tout en vous fabriquant une paire de boucles d'oreilles ou encore dessiner, par exemple. On y offre aussi différents cours et ateliers comme le feutrage, la poterie, la linogravure, le dessin et la mosaïque. La totalité de ce qui se retrouve en boutique est soit créée dans nos ateliers ou par des artistes et artisans de Sainte-Rose ou de la région. Ce sont donc des productions uniques en éternelle rotation.

Au delà de la transmission des savoirs, "Aux Racines Créatives" est un merveilleux lieu d'échanges et de rencontres entre les gens de passage venant des quatre coins du monde et les gens de toutes les générations habitant Sainte-Rose et les environs. Il n'est pas rare d'y entendre le merveilleux Lucien, 90 ans, réciter un poème aux visiteurs!

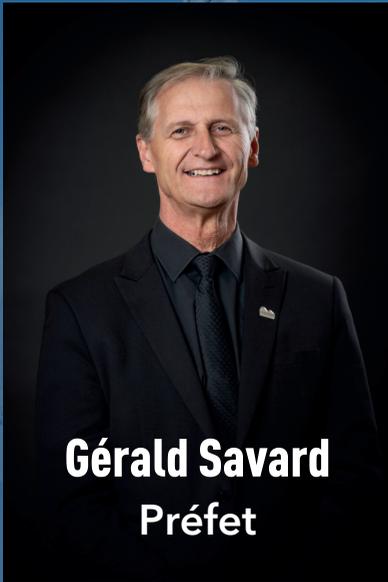
Mon souhait pour Noël? Que ceux et celles qui n'ont pas encore osé entrer viennent faire un tour! Il me fera grand plaisir de vous présenter cet univers créatif sur lequel je travaille fort depuis de nombreuses années.

Pour être au courant des activités, n'hésitez pas à suivre la page Aux racines créatives sur Facebook.

Paix, amour et créativité !

♥ Marisol-Josée





**Gérald Savard**  
Préfet

# Joyeuses Fêtes !

En cette période de réjouissances, les élus ainsi que le personnel de la MRC du Fjord-du-Saguenay vous offrent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année !

Profitez de cette période féérique pour découvrir nos 13 municipalités en famille. Vous serez impressionnés par nos magnifiques paysages enneigés et nos points de vue spectaculaires !

**UNE QUALITÉ DE VIE  
À PORTÉE DE LA**  
*nature*

 1 888 673-1705

 [mrc-fjord.qc.ca](http://mrc-fjord.qc.ca)

 [reception@mrc-fjord.qc.ca](mailto:reception@mrc-fjord.qc.ca)

